

Communiqué de presse

Sujet	Politique agricole 2014-2017
Questions	Kathrin Bertschy, Conseillère nationale, Tél +41 78 667 68 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Boite postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-Mail suisse@vertliberaux.ch , www.grunliberale.ch
Date	19 septembre 2012

Les Vert libéraux en faveur d'une agriculture plus écologique et plus économique

Les Vert libéraux souhaitent voir une réforme agricole qui mène à une agriculture plus écologique et plus économique. Vu sous cet angle, les conclusions que l'on peut tirer de la première partie du débat mené au sujet de la Politique agricole 2014-2017 sont plutôt décevantes – le seul aspect positif étant que les contributions à la qualité du paysage n'aient pas été rayées du projet présenté par le Conseil fédéral. Il reste cependant incompréhensible que le Conseil national ne veuille pas se fixer des objectifs temporels et quantitatifs pour atteindre les objectifs constitutionnels et préfère donner la priorité à de nombreux intérêts particuliers. Les Vert libéraux feront dépendre leur accord à la loi et aux enveloppes financières correspondantes de la décision du Conseil national, qui décidera la semaine prochaine s'il veut éliminer les contributions pour animaux et favoriser de plus bas paiements forfaitaires pour les surfaces.

Les Vert libéraux soutiennent une réforme de la politique agricole abandonnant de paiements forfaitaires pour les surfaces pour au profit de la rétribution de prestations fournies dans l'intérêt général. Dans cette perspective, les conclusions que l'on peut tirer de la première partie du débat sur la politique agricole 2014-2017 sont décevantes.

Le seul aspect positif pour les Vert libéraux est que la demande d'éliminer les contributions à la qualité du paysage n'ait pas abouti. Ces contributions sont un pilier important pour l'atteinte des objectifs écologiques, contribuent à l'amélioration de la qualité du paysage et assurent une indemnisation plus équitable des prestations faites pour l'intérêt général par les agriculteurs.

Il est cependant incompréhensible et irresponsable à l'égard du contribuable que le Conseil national ne veuille pas établir des critères temporels et qualitatifs pour atteindre les objectifs constitutionnels – ceci compromet un important mécanisme de pilotage et de contrôle pour l'utilisation de recettes fiscales à hauteur de plusieurs milliards de francs. Il est également décevant de constater que des demandes émanant des lobbies des baies, du domaine des équidés et de l'agriculture laitière aient été acceptées alors que ceci revient à servir ouvertement des intérêts particuliers. Il est particulièrement surprenant de voir que les Radicaux – qui se considèrent souvent comme *la* force libérale réelle – aient contribué à l'aboutissement de ces demandes.

L'abolition des contributions pour animaux au cœur du débat

Pour permettre un aboutissement intégral de la réforme, il est désormais essentiel que le Conseil national continue à exercer une pression en faveur de l'abolition des contributions pour animaux et de la diminution des paiements forfaitaires pour les surfaces. A l'heure actuelle, les paiements directs liés aux animaux conduisent à une surpopulation animale, qui a pour conséquence d'énormes importations d'aliments pour bétail, une surproduction animale en Suisse ainsi que la diminution des prix qui s'en suit – sans oublier les répercussions négatives sur l'environnement. C'est pour ces raisons que les Vert libéraux feront dépendre leur approbation de la loi et des enveloppes financières correspondantes des résultats des votes qui auront lieu sur ce sujet.